

Questions and Answers:

Questions/Concerns:

1. Exclusion of Canadian Experience, exclusion of Non-governmental Experience and exclusion of Canadian Firms
2. The RFP *effectively bars Canadian firms* from bidding. It also puts all emphasis on experience with the US system *at the expense of experience with the bulk of Canada's*, which has me very concerned about the risk of conflict with existing systems, provincial programs and culture.

Response:

The U.S. Department of Energy's (DOE) Buildings Technology Office has developed an "ecosystem approach" to its energy efficiency programs in the built environment, which focuses on R&D to drive innovation, market stimulation to accelerate to scale, and codes and standards to lock-in savings. An ecosystem approach ensures that these activities support a common energy efficiency goal. The objective of this study is to provide NRCan with recommendations on how an ecosystem approach can inform the design, delivery, and coordination federal energy efficiency programming. Specifically, the study is focused on:

- **Program Structure:** Using the lessons learned from the U.S. DOE, make recommendations to NRCan on how activities like R&D, market stimulation and codes and standards can be better integrated (i.e. internally organized and linked) to improve energy efficiency in the built environment. Tasks include:
 - Describing the role of R&D, market stimulation and codes and standards in improving energy efficiency
 - Defining how the outcomes of these activities should work together to achieve a common goal
 - Suggesting optimal governance structures to ensure that they are delivered in a manner that recognizes the linkages between them
 - Defining the key indicators that should be tracked to monitor success
- **Program Goals:** Provide NRCan with methodologies and tools that will allow the Department to prioritize activities and establish goals that recognize the interdependence of R&D, market stimulation and codes and standards, and the influence of the U.S. DOE activities on Canada's built environment.

The intent of the study is not to define specific programs that the federal government should develop and deliver (e.g. a specific type of labelling program), but rather to provide recommendations and information on how to improve the linkages and alignment between research, policy and programs; and how to develop a robust approach for setting goals and priorities, quantifying impacts and tracking progress.

To complete a number of tasks, the contractor is required to understand the U.S. DOE approach in this area. As a result, the evaluation criteria assigns points to the experience of the Project Lead in assessing impacts of the U.S. DOE programming. This criterion is not listed as one of the three mandatory criteria, which means it is rated on a scale, and weighted with the other technical criteria.

The three mandatory technical criteria (pass/fail) require a minimum level of experience developing strategies and designing programs for federal, provincial or state governments to achieve energy efficiency improvements in the built environment; as well as experience working with the modelling of energy efficiency impacts. The mandatory criteria do not require experience working with the U.S. DOE.

French version:

Réponse :

Le « Buildings Technology Office » du U.S. Department of Energy (DOE, ministère de l'Énergie des États-Unis) a élaboré une « approche écosystémique » pour ses programmes d'efficacité énergétique dans l'environnement bâti. Cette approche est axée sur la recherche et le développement (R et D) pour favoriser l'innovation, la stimulation du marché afin d'accélérer à l'échelle et les codes et normes permettant de réaliser des économies. Une approche écosystémique veille à ce que ces activités soutiennent un objectif commun en matière d'efficacité énergétique. L'objectif de cette étude est de fournir des recommandations à RNCAN concernant la façon dont une approche écosystémique peut contribuer à la conception, la prestation et la coordination des programmes d'efficacité énergétique du gouvernement fédéral. Plus précisément, l'étude est axée sur :

- **La structure du programme :** À l'aide des leçons tirées du DOE, émettre des recommandations à RNCAN sur la façon dont les activités, comme la R et D, la stimulation du marché, les codes et normes, peuvent être mieux intégrées (c'est-à-dire organisées et liées entre elles à l'interne) afin d'améliorer l'efficacité énergétique dans l'environnement bâti. Les tâches comprennent :
 - Décrire le rôle de la R et D, de la stimulation du marché et des codes et normes dans l'amélioration de l'efficacité énergétique
 - Définir comment les résultats découlant de ces activités devraient s'associer pour atteindre un objectif commun
 - Suggérer des structures de gouvernance optimales pour s'assurer qu'elles sont réalisées de façon à reconnaître les liens qui les unissent
 - Déterminer les indicateurs principaux à suivre pour contrôler la réussite
- **Objectifs du programme :** Fournir à RNCAN des outils et des méthodes qui permettront au ministère d'établir les activités prioritaires et de fixer des objectifs qui reconnaissent l'interdépendance de la R et D, de la stimulation du marché et des codes et normes, et l'influence des activités du DOE des États-Unis sur l'environnement bâti du Canada.

Cette étude ne vise pas à définir des programmes spécifiques que le gouvernement fédéral devrait créer et offrir (comme un type précis de programme d'étiquetage), mais plutôt à donner des recommandations et des renseignements sur la façon d'améliorer les liens et l'harmonisation entre la

recherche, les politiques et les programmes, et sur la façon d'élaborer une approche solide pour déterminer les objectifs et les priorités, mesurer les répercussions et suivre le progrès.

Dans l'ère actuelle, l'entrepreneur doit comprendre l'approche du DOE des États-Unis pour terminer un nombre de tâches. Par conséquent, un critère d'évaluation attribue des points à l'expérience du chef de projet en matière d'évaluation des impacts des programmes du DOE des États-Unis. Ce critère n'est pas mentionné comme un des trois critères obligatoires, ce qui signifie qu'il est noté sur une échelle et pondéré avec l'autre critère technique.

Les trois critères techniques obligatoires (réussite/échec) exigent un niveau minimal d'expérience en élaboration de stratégies et en conception de programmes pour les gouvernements provinciaux, fédéral et étatiques visant à améliorer le rendement énergétique dans l'environnement bâti, ainsi que de l'expérience de travail avec la modélisation des impacts du rendement énergétique. Les critères obligatoires ne nécessitent pas d'expérience de travail avec le DOE des États-Unis.